

[ACTUALITÉ]

MARCHÉ BOURSIER

AFRICURE PHARMACEUTICALS VEUT LEVER \$ 10 MILLIONS EN 12 MOIS



SHAMIN SOOKIA
(MANAGING
DIRECTOR DE
PERIGEUM CAPITAL)

EN PLEINE EXPANSION, AFRICURE PHARMACEUTICALS A CHOISI DE SE FAIRE COTER SUR LA BOURSE DE MAURICE AFIN DE LEVER DES CAPITAUX POUR FINANCER SES PROJETS DANS LE DOMAINE PHARMACEUTIQUE DANS LA RÉGION DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE.

ÉVOLUANT dans le secteur pharmaceutique et médical, Africure Pharmaceuticals a récemment officialisé son entrée sur le marché officiel de la Bourse de Maurice. Cette multinationale opère principalement en Afrique, notamment au Cameroun, en Côte d'Ivoire ou encore au Botswana.

C'est Perigeum Capital qui a agi comme *Transaction advisor* afin de faciliter l'implantation de la compagnie sur la Bourse de Port-Louis. Son Managing Director, Shamin Sookia, explique comment s'est déroulé le processus de cotation d'Africure Pharmaceuticals. *«Perigeum Capital s'est positionnée pour aider les entreprises qui ont pour objectif d'aider au développement du continent africain et de Maurice. Dans le cas d'Africure Pharmaceuticals, nous avons agi comme conseiller afin de guider la compagnie dans son objectif de cotation en Bourse. À cet égard, nous avons mis à sa disposition nos compétences en tant que conseiller en matière de transactions, ce qui nous a permis de gérer l'ensemble du processus de cotation. En outre, dans l'optique de faciliter le travail, nous avons prodigué des conseils professionnels à la société, comprenant une révision de sa structure»*, indique Shamin Sookia, avant d'ajouter que Perigeum Capital a également assuré la liaison



avec les différentes parties prenantes, notamment pour l'obtention des autorisations nécessaires pour la cotation d'Africure Pharmaceuticals. Cela comprend la rédaction de documents, à savoir les *Listing particulars* ou encore l'examen du rapport d'évaluation.

Cela dit, pourquoi Africure Pharmaceuticals s'est-elle tournée vers la Bourse de Maurice pour ses opérations de levée de capitaux ? Selon Shamin Sookia, cette décision est motivée par le fait que la compagnie se trouve à un stade crucial de son cycle d'activité. *«Africa Pharmaceuticals veut élargir son horizon et réaliser d'importants investissements en capital dans un avenir proche. Pour ce faire, elle cherche à exploiter son potentiel de croissance et à user de stratégies à long terme en Afrique subsaharienne. À noter que la cotation a pour but de sensibiliser les investisseurs potentiels avant une*

nouvelle levée de fonds qui devrait avoir lieu dans les 24 prochains mois», explique-t-il.

UNE PLACE FINANCIÈRE IDÉALE

Ainsi, la compagnie s'est donné pour objectif de lever des capitaux supplémentaires d'environ \$ 10 millions au cours de la première année de sa cotation au travers de l'émission d'un maximum de 2 millions d'actions

ordinaires. Pour Shamin Sookia, la Bourse de Maurice représente pour Africure Pharmaceuticals la place financière idéale pour réaliser cet objectif. *«Africure Pharmaceuticals souhaite atteindre cet objectif assez rapidement grâce à la visibilité qu'offre le SEM en termes de marché financier. Étant donné que la Bourse de Maurice est membre de la Fédération mondiale des bourses, réputée dans le monde financier africain, cela a penché favorablement dans la balance quand il a fallu qu'Africure Pharmaceuticals fasse son choix»*, fait-il ressortir.

À moyen terme, Africure Pharmaceuticals compte accroître sa portée géographique et améliorer la capacité de production de ses installations déjà présentes en Afrique. À plus long terme, elle vise une nouvelle stratégie basée sur des partenariats solides, tout en limitant des risques et en mettant l'accent sur l'utilisation des nouvelles technologies dans ses opérations.

NIRVAN ARMOOGUM

Émission de 8,3 millions d'actions

Pour l'introduction en Bourse d'Africure Pharmaceuticals le 18 janvier, pas moins de 8 337 500 d'actions ordinaires sans valeur nominale de la société déjà émises ont été cotées sur le marché officiel de la Bourse de Maurice. Alors que la valeur nette d'inventaire (VNI) de la société s'élevait à \$ 1,33 le premier jour de la cotation, aucun prix n'a été déterminé par le marché à cette date étant donné qu'aucune négociation n'est envisagée pour l'instant sur la Bourse de Maurice. La société engagera la procédure appropriée avec la SEM et le Central Depository System dès qu'elle décidera d'autoriser la négociation de ses actions.